



Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

554, rue Lemelin

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 3S0

Téléphone : (418) 829-3100 Télécopieur : (418) 829-1004

Internet : www.msfoo.ca Courriel : info@msfoo.ca

Affaires municipales

En plus de la gestion des dossiers administratifs périodiques, le conseil a continué son travail d'embellissement de la Municipalité. Pour ce faire, il a été résolu de faire l'acquisition de l'exposition Capteurs de mystères auprès du regroupement BLEU d'artistes et d'artisans d'art de l'Île d'Orléans. Cette exposition sera installée cet été tout le long du sentier pédestre reliant le centre le Sillon au Parc de la Tour-du-Nordet le long du chemin Royal. D'ailleurs, le conseil municipal a décidé de nommer cette section du sentier sous le nom de Sentier Bleu.

Le conseil a également choisi de ne pas renouveler l'adhésion municipale aux Fleurons du Québec pour plutôt demander officiellement de faire partie de l'Association des Plus Beaux Villages du Québec.

Toujours dans le but d'améliorer l'embellissement de la Municipalité les travaux de rénovation du centre le Sillon se continuent. De plus, le conseil a choisi pour assurer une utilisation sécuritaire du centre de modifier les plans originaux par l'ajout d'un escalier extérieur qui permettra de relier le stationnement de la rue Lemelin à l'entrée de la mairie sur le chemin Royal.

Finances municipales

Les récentes modifications aux lois municipales changent plusieurs habitudes qui étaient bien ancrées dans la gestion municipale. L'une d'entre elles, qui est assez importante, est que désormais les rapports financiers et de l'auditeur peuvent être déposés jusqu'au 15 mai de l'année suivante. Il faut également noter que le rapport du maire qui était déposé en novembre a aussi été remplacé par un rapport sur la situation financière municipale qui est aussi la responsabilité du maire, mais qui doit être déposé en juin. C'est donc lors du prochain numéro que vous pourrez prendre connaissance de ce premier rapport.

Le rapport financier 2017 sera tout de même disponible sur le site internet municipal très prochainement ce qui vous permettra de consulter l'ensemble des résultats. D'ici là, nous pouvons vous informer que l'année 2017 s'est terminée avec un excédent de 125 840 \$.

Finalement, la Municipalité a décidé de renouveler sa participation à la Fête des Voisins en 2018, par contre comme vous pourrez le lire dans l'invitation officielle publiée dans ce numéro, le conseil a choisi de reporter la date de la fête au samedi 16 juin 2018 de 16 h à 18 h.

D'ici là, n'oubliez pas de mettre à votre agenda la prochaine séance du conseil municipal qui est prévue le lundi 4 juin 2018 dès 20 h, à la salle du conseil de la mairie de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans au 3491, chemin Royal.

Marco Langlois, g.m.a.

Directeur général/secrétaire-trésorier